

## Demande d'agrément ou de

## Renouvellement d'agrément

"maître exploitant"

Arrêté du 16 septembre 2003 modifié relatif à la mise en oeuvre du stage six mois prévu par l'article R.\* 343-4 (4'b) du Code Rural

Cadre réservé à	à l'administration
Numéro d'agrément :	
Date d'agrément :	<b></b>

Date de renouvellement : L\_\_\_\_//\_\_\_\_\_\_\_\_

Une copie de cette page N°11368\*02 sera transmise à la DDAF

Chambre d'agriculture (cachet)

A.P.C.A. - 9 avenue George V - 75008 PARIS

## A retourner à la chambre d'agriculture de votre département

Pour remplir ce document, cochez les cases correspondant à vos choix et complétez les cadres

1. Identification		
. De l'ex ploitant  M. Mme Melle  Nom	Nomde l'exploitation	
Prénom	N° SIRENAdresse	
Adresse  Code Postal: LII Ville:	Code Postal:    Ville:	
N° téléphone :	N° téléphone :	
2. Critères d'agrément		
Date d'installation lllll ou date de début de l'activité de responsable d'exploitation	. Avez-vous une comptabilité de gestion ?	
Première demande d'agrément  Avez-vous suivi une formation de maître exploitant (minimum 3 jours)?  Si oui, dates    /	Demande de renouvellement d'agrément . Avez-vous participé à une journée de formation ?  ☐ Si oui, précisez la date lii/iiii ☐ Si non, est-ce prévu ? ☐ Oui ☐ Non	
;	. Nombre de stagiaires reçus au cours des 5 dernières années $\begin{bmatrix} I_{-1} \end{bmatrix}$	
Organisme réalisateur :		

- . Je certifie que l'équipement de l'exploitation, les techniques utilisées, les conditions d'accueil, de travail, d'hygiène et de sécurité sont conformes à la réglementation
- . Je déclare sur l'honneur que l'exploitation ne fait pas l'objet d'une procédure de règlement judiciaire ou de liquidation de biens
- . Je déclare sur l'honneur qu'il n'y a pas eu de licenciement économique de salariés depuis moins de 6 mois

Date

Signature de l'exploitant

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la Chambre d'Agriculture de votre département.